

## L'Agglo vous accompagne dans la réduction des déchets !

→ Vous voulez réduire vos déchets ? Broyage, compostage, lombricompostage, paillage, adoption de 2 poules, stop pub ou encore ateliers DIY\* pour créer soi-même ses produits ménagers et d'hygiène sont autant de solutions qui existent. L'Agglo est engagée dans le zéro déchet et subventionne plusieurs de ces dispositifs. Contactez-nous !



→ Vous vous séparez d'un objet encore en bon état ? Avant de jeter, pensez au don pour réemploi grâce aux ressourceries L'Abri et Emmaüs.

\*DIY : Do it yourself = à faire soi-même





**Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !**  
**Réutilisez, donnez ou réparez plutôt que de jeter.**

### Recycler pour économiser les ressources \*

 **28 500** bouteilles en plastique triées = **520** couettes fabriquées 

 **83 000** barquettes en aluminium triées = **7 700** kg équivalent CO<sub>2</sub> économisés (69 368 km en voiture) 

 **6** pots de yaourts triés = **1** cintre fabriqué 

 **5 000** boîtes de conserves triées = **1** lave-vaisselle fabriqué 

\*Source : e-tonnes.citeo.com



L'Agglo Seine-Eure, le SETOM et le SYGOM se sont associés pour construire un nouveau **centre de tri à Guichainville**. Ultramoderne et d'une grande capacité, il permet désormais à tous les habitants de l'Eure de trier **TOUS LES EMBALLAGES** pour augmenter nos volumes de matières recyclées.

Les petits gestes individuels de chacun ont de grands impacts environnementaux et financiers pour tous.  
**Engageons-nous : trions plus, trions mieux !**

**Vous souhaitez visiter le centre de tri et tout comprendre du processus de tri et de recyclage ?**

Contactez le SETOM à Guichainville au **02 32 23 47 47**

**Une question ?**

proprete.urbaine@seine-eure.com  
agglo-seine-eure.fr

seine-eure  
agglo

# Le tri + simple !

## TOUS les EMBALLAGES se trient !



**Nouveau ! Tous les pots, boîtes, barquettes, films et sachets en plastique, tous les petits emballages en métal**

© Imprimé par IRS, Route de Bourgherouille, 27670 Barroumois - Réalisation : Agglo Seine-Eure  
Ne pas jeter sur la voie publique - 08/21

CITEO  
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

seine-eure  
agglo

# Le tri + simple ! TOUS les EMBALLAGES se trient !

= dans le bac jaune ou la colonne jaune enterrée

## Plastique



Bouteilles et flacons avec leur bouchon

## Métal



Bidons de sirop, canettes, conserves, aérosols, barquettes en métal

## Carton



Cartons et briques alimentaires vides

Nouveau !



Pots (crème, yaourt), boîtes et barquettes (beurre, jambon, viande), sachets (de légumes), films (de pack d'eau), tubes (de dentifrice), etc.

Nouveau !



Capsules, sachets, boîtes, tubes, opercules, boules de papier aluminium



Ordures ménagères = dans le bac gris



## Des astuces pour un meilleur tri de vos emballages :

- ✓ Ne les emboitez pas : séparés, ils sont mieux triés et valorisés.
- ✓ Ne les lavez pas : c'est inutile. Videz-les simplement de leur contenu.
- ✓ Jetez-les **directement** dans votre bac (sans sac).
- ✓ **Aplatissez** vos bouteilles, flacons, cartonnets et briques **dans le sens de la longueur**.
- ✓ **Pliez et aplatissez** vos cartons. Si le bac ne ferme pas, déposez-les en déchèteries.



## Les bons gestes pour faciliter le travail des collecteurs :

- ✓ Ne présentez votre bac à la collecte que lorsqu'il est plein.
- ✓ Sortez votre bac la veille au soir.
- ✓ Présentez votre bac poignée tournée vers la route.
- ✓ Rentrez votre bac après le passage des collecteurs.

## Les autres modes de tri

### Emballages en verre

= dans les bornes d'apport volontaire

Bouteilles, pots et bocaux  
X Pas de vaisselle ni de verre.



### Papiers

= dans les bornes d'apport volontaire

Journaux, prospectus, cahiers, blocs-notes, enveloppes...



### Déchets végétaux

= dans le bac marron ou en déchèterie

Gazon, feuilles mortes, petits branchages, fleurs fanées, déchets compostables... Ils vont aussi dans le composteur !



### Déchets compostables

= dans un composteur ou en tas dans le jardin

Epluchures de fruits et légumes, fruits et légumes pourris, marc de café, coquilles d'oeufs...



### Textiles, vêtements et chaussures

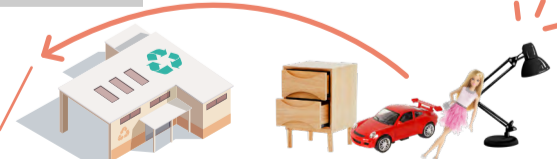
= dans les bornes d'apport volontaire

Vêtements, linge et maroquinerie usés ou en bon état, propres, à déposer dans un sac ; chaussures liées par paires.



### Objets, meubles, vêtements, jouets en bon état

= en ressourcerie ou Emmaüs ou dans l'espace réemploi de certaines déchèteries



Ressourcerie : Val-de-Reuil, Le Manoir  
Emmaüs : St-Pierre-les-Elbeuf

### Déchets dangereux

= en déchèterie

Pots de peinture ou de solvant, batteries, piles...



### Encombrants, déchets électroniques et électriques, autres déchets

= en déchèterie

Literie, meubles et électroménagers abîmés ; ampoules et néons hors d'usage.



Retrouvez la liste des déchèteries sur [agglo-seine-eure.fr](http://agglo-seine-eure.fr) (carte interactive - mot clés « déchèterie »)

Un doute sur le tri de votre déchet ?

Guide du Tri  
Téléchargez l'application

